

DASHBOARD AU 30.09.2024

Classe d'actifs	Indice de référence officiel	Nb de positions dans le portefeuille	Actif du compartiment (EUR mn.)
Actions	80% MSCI EMU (EUR) NR + 20% MSCI Europe ex EMU (EUR) NR	36	1617
Niveau de risque et de rendement	Performance YTD (1)	Perf. annualisée sur 3 ans (2)	
<div style="display: flex; justify-content: space-around;"> 1 2 3 4 5 6 7 </div>	8,75 % <small>Indice de référence 11,67 %</small>	6,03 % <small>Indice de référence 7,37 %</small>	

(1) Tous les chiffres sont nets de frais (en EUR).

(2) Basée sur 360 jours

PERFORMANCES (CUMULÉES SUR UNE PÉRIODE DE 5 ANS EN EUR)



Performances cumulées au 30.09.2024 (en %)

	YTD	1 mois	3 mois	6 mois	1 an	2 ans	3 ans	4 ans	5 ans
● FONDS	8,75	-0,70	1,18	1,38	14,55	38,26	19,51	39,35	32,44
● INDICE DE RÉFÉRENCE	11,67	0,43	2,78	2,29	19,74	46,47	24,17	59,39	47,01

Performances calendaires au 30.09.2024 (en %)

	2023	2022	2021	2020	2019	2018	2017	2016	2015	2014
● FONDS	16,68	-13,97	23,04	-2,69	21,54	-4,20	5,20	-5,50	15,20	9,00
● INDICE DE RÉFÉRENCE	17,65	-11,24	23,38	-3,34	26,05	-10,60	10,20	2,60	8,20	6,80

(1) Tous les chiffres sont nets de frais (en EUR). Les performances ou réalisations du passé ne sont pas indicatives des performances futures.

Source : BNP Paribas Asset Management

POSITIONS : % DU PORTEFEUILLE

Contre l'Indice

Principales positions

ASML HOLDING NV	6,55
SCHNEIDER ELECTRIC	5,64
ALLIANZ	5,54
LOREAL SA	5,15
MUENCHENER RUECKVERSICHERUNGS	4,80
GENERALI	4,22
SANOFI SA	3,79
ESSILORLUXOTTICA SA	3,68
AXA SA	3,65
L AIR LIQUIDE SA POUR L ETUDE ET L EXPLO DES	3,56
Nb de positions dans le portefeuille	36

par Pays

Allemagne	27,62	+ 6,32
France	26,13	+ 1,51
Royaume-Uni	10,70	+ 3,04
Pays-Bas	10,08	- 0,92
Suisse	6,44	- 0,38
Italie	6,04	- 0,03
États-Unis	5,64	+ 2,44
Finlande	2,08	- 0,39
Espagne	1,77	- 4,72
Autriche	1,70	+ 1,22
Autres	1,37	- 8,51
Liquidités	0,43	+ 0,42
Total	100,00	

Contre l'Indice

par Secteur

Finance	20,29	+ 0,65
Industrie	17,23	- 0,16
Santé	14,68	+ 3,61
Consommation de base	13,54	+ 4,91
Technologie de l'information	13,19	+ 2,39
Matériaux	6,51	+ 0,81
Services de communication	4,60	+ 0,55
Consommation discrétionnaire	3,67	- 8,60
Immobilier	3,46	+ 2,42
Services publics	2,39	- 2,83
Autres	-	- 4,17
Liquidités	0,43	+ 0,42
Total	100,00	

Source : BNP Paribas Asset Management, en date du 30.09.2024

Les titres ci-dessus sont mentionnés à titre d'information uniquement et ne doivent pas être considérés comme une recommandation d'investissement. Les données présentées dans les factsheets sont basées sur les données comptables officielles et sont basées sur la date de transaction.



COMMENTAIRE DE GESTION

ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE

Les actions mondiales, qui avaient terminé août sur un record, ont significativement baissé au cours de la première semaine de septembre, sur fond d'inquiétudes sur la croissance aux Etats-Unis avant de connaître un rebond. En effet, la confirmation du ralentissement de l'inflation, l'affirmation du cycle d'assouplissement des politiques monétaires, avec, notamment, une première baisse plus forte qu'attendu des taux directeurs américains, et les annonces d'ambitieuses mesures monétaires et budgétaires de soutien à l'activité en Chine ont permis à l'indice MSCI AC World en dollars de progresser de 2,2 % en septembre et de clôturer le mois à un nouveau plus haut.

Les marchés de la zone euro ont connu une progression plus modeste (+0,9 % pour l'Eurostoxx 50 ; +1,0 % pour le MSCI EMU), pénalisés par des indicateurs économiques dégradés qui reflètent la probable stagnation de l'activité au 3e trimestre dans la zone euro et des perspectives en demi-teinte à court terme. Par ailleurs, les investisseurs en actions paraissent moins sensibles aux actions de la BCE, qui a baissé son principal taux directeur de 25pb en septembre, qu'au thème du « pivot » de la Fed.

Au niveau mondial, le secteur de la consommation cyclique a enregistré la plus forte hausse, suivi du secteur des matériaux. Le secteur de l'énergie a connu la plus forte baisse. Les doutes sur la demande mondiale et l'aggravation des tensions géopolitiques ont entraîné une évolution heurtée du pétrole, qui se solde par un recul des cours. En fin de mois, des rumeurs ont fait état d'une prochaine hausse de la production d'Arabie Saoudite, pesant davantage sur les cours. Le baril de Brent (-8,9 % à 72 dollars) et celui de WTI (-7,3 % à 68 dollars) ont terminé en baisse.

EVALUATION DE LA PERFORMANCE

Dans ce contexte, le fonds BNP Paribas Développement Humain a sous-performé son indice de référence.

La sélection de titres a impacté négativement la performance.

En termes d'allocation sectorielle, le fonds a majoritairement bénéficié de la sous-pondération de l'énergie (secteur ne faisant pas partie de l'univers d'investissement thématique ISR) et plus accessoirement de la surpondération de l'immobilier et de la consommation courante. Cela a permis de compenser l'impact négatif de la surperformance des services aux collectivités, de la consommation discrétionnaire et de la santé.

En termes de sélection de titres, le bon choix de valeurs au sein des financières a permis de compenser pour partie l'impact négatif de la sous-performance de valeurs appartenant à des secteurs tels que la santé, les technologies de l'information, l'industrie ou la consommation courante.

En termes de valeurs, le fonds a bénéficié de la surexposition à des titres ayant surperformé comme Allianz et Generali dans les financières, Schneider Electric et Compagnie de Saint Gobain dans l'industrie et Leg Immobilier dans l'immobilier. Le fonds a aussi bénéficié de la sous-exposition à des titres ayant sous-performé comme Totalenergies et Shell dans l'énergie, Stellantis dans la consommation discrétionnaire, Airbus dans l'industrie, et Roche dans la santé.

En revanche, le fonds a été impacté par des titres surpondérés ayant sous-performé comme Astrazeneca et Merck dans la santé, Nestlé dans la consommation courante, Rentokil dans l'industrie ou STMicroelectronics, Infineon et ASML dans les technologies de l'information. Il a aussi souffert de la sous-pondération de titres ayant surperformé comme Siemens dans l'industrie, Prosus dans la consommation discrétionnaire et Iberdrola dans les services aux collectivités.

ACTIVITE DU PORTEFEUILLE

Durant le mois, nous avons pris des bénéfices sur Givaudan (matériaux) en Suisse, Relx (industrie) au Royaume-Uni et Wolters Kluwer (industrie) aux Pays-Bas. Au Royaume-Uni, nous avons aussi réduit la surpondération de Pearson (consommation discrétionnaire) et nous avons continué à réduire Rentokil (industrie), suite à un nouvel avertissement sur ses résultats.

Parallèlement, nous avons continué à renforcer Prysmian (industrie) en Italie - nouvelle ligne initiée en juillet dernier) -. Nous avons aussi renforcé Astrazeneca (santé) au Royaume-Uni, Cellnex (services de télécommunication) en Espagne et EON (services aux collectivités) en Allemagne. Le profil « bond-like » de ces deux derniers titres les rend encore plus attrayants dans l'environnement actuel de baisse des taux.

PERSPECTIVES

La Fed a enfin entamé son cycle d'assouplissement monétaire mais sa décision du 18 septembre n'a pas répondu à toutes les interrogations des investisseurs et la volatilité des anticipations n'a pas disparu. A court terme, les questions portent sur le rythme qui sera adopté au dernier trimestre. A plus long terme, il est difficile d'imaginer jusqu'où doit aller la baisse quand les banques centrales rechignent à dévoiler leur estimation du taux neutre, tout en suggérant qu'il est plus élevé qu'avant le Covid. Les investisseurs ont retenu du discours de Jérôme Powell la volonté d'assurer le fameux atterrissage en douceur de l'économie qui, couplé à une politique monétaire accommodante, constitue indéniablement un environnement favorable aux marchés actions.

D'un point de vue microéconomique, les perspectives bénéficiaires ont été régulièrement revues à la hausse mais le parcours des actions au troisième trimestre a reflété une certaine fébrilité alimentée par les craintes de valorisations excessives de certains secteurs, les risques géopolitiques, l'approche des élections aux Etats-Unis. A l'heure actuelle, les sondages d'opinion ne permettent pas de dire qui remportera l'élection présidentielle. L'équilibre des forces au Congrès sera de toute façon crucial au moment de la mise en œuvre du programme quel que soit le président sorti des urnes.



INFORMATIONS EXTRA-FINANCIÈRES

Score ESG global

66,78

Indice de référence : 60,95

CONTRIBUTION ESG

	Contrib. environnementale (E)	Contrib. sociale (S)	Contrib. gouvernance (G)
Portefeuille	6,57	5,05	5,15
Indice de référence	4,66	4,00	2,29

EMPREINTE CARBONE

	T/Co2 par M€ par année
Portefeuille	41,55
Indice de référence	66,80

COUVERTURE DU PORTEFEUILLE

	Couverture
Couverture ESG	100,00 %
Couverture empreinte carbone	99,96 %

Score ESG global

La méthodologie interne de BNPP AM détermine le score ESG des émetteurs en évaluant leur performance par rapport aux entreprises du même groupe de pairs sur la base d'un nombre limité de critères ESG relatifs à l'environnement (ex: changement climatique), aux problématiques sociales (ex: gestion des ressources humaines), et à la gouvernance d'entreprise (ex: indépendance et compétence des dirigeants). L'univers d'investissement est scindé par géographie et par secteur, ce qui permet de composer des groupes d'entreprises comparables, dit « groupe de pairs ». BNPP AM utilise de nombreuses sources de recherche et de données (notamment Sustainalytics, ISS et Trucost) pour calculer les scores ESG des entreprises. Si les engagements et les pratiques de l'émetteur sur un des critères d'évaluation (E, S ou G) sont meilleurs que ceux de ses concurrents, il se voit attribuer une contribution positive sur ce critère. Un score de 1 à 99 est assigné à chaque émetteur, qui correspond à une base neutre de 50 à laquelle s'ajoute la somme des contributions sur chacun des trois critères d'évaluation. (par ex : 50 +2 (E) -1 (S) +3 (G) = 54 ESG global score).

Contribution ESG

Les contributions ESG sont déterminées par les analystes ESG de BNPP AM sur la base de critères détaillés permettant d'évaluer de façon systématique les engagements et les pratiques des entreprises en matière d'environnement, de social et de gouvernance. Chacune des contributions mentionnées pour le portefeuille ou l'indice de référence dans son ensemble est la moyenne pondérée des contributions des entreprises détenues en portefeuille ou entrant dans la composition de l'indice de Référence.

- La contribution environnementale (E) regroupe entre autres le rapport au changement climatique, la gestion du risque environnemental et l'utilisation des ressources naturelles.
- La contribution sociale (S) prend en compte entre autres la gestion des ressources humaines, la qualité du dialogue social et le respect de la diversité.
- La contribution de gouvernance (G) s'appuie entre autres sur la transparence sur la rémunération des dirigeants, la lutte contre la corruption et l'égalité homme femme.

Empreinte carbone

L'empreinte carbone du portefeuille ou de l'Indice de Référence correspond à la somme des émissions carbone émises par les entreprises divisée par la valeur des entreprises et multipliée par le poids de chaque entreprise dans le portefeuille. Les émissions carbone sont la somme du scope 1 (émissions directes des installations des entreprises) et scope 2 (émissions indirectes liées à la consommation énergétique des entreprises). Les données carbone utilisées proviennent de Trucost. L'empreinte est exprimée en tonnes de CO2 pour une année et par million d'euros investis. La valeur d'entreprise (Entreprise Value, EV) est la mesure de la valeur totale d'une société. Elle est calculée en additionnant sa capitalisation boursière et sa dette financière..

Couverture du portefeuille

Au sein d'un portefeuille ou d'un indice de référence, BNPP AM statue tout d'abord sur l'éligibilité des instruments à obtenir des indicateurs ESG en fonction de leur nature. Au sein de ces instruments éligibles d'après la méthodologie interne de BNPP AM, la couverture représente le pourcentage de titres bénéficiant d'un score ESG ou d'une empreinte carbone. Les titres non éligibles à une évaluation comprennent, de manière non exhaustive, les liquidités, les fonds externes.

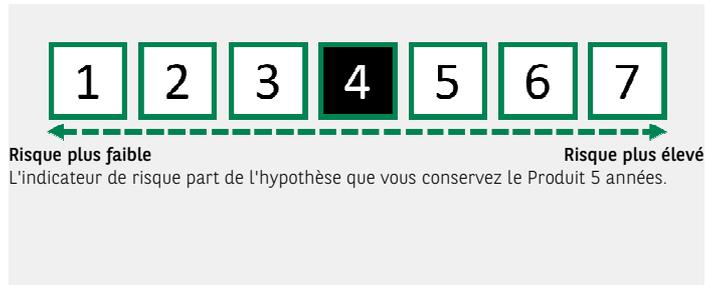
Pour plus d'info sur les indicateurs ESG ou sur les méthodologies de calcul des taux de couvertures veuillez-vous référer à notre page web dédiée: <https://www.bnpparibas-am.com/fr/dispositif-de-notation-esg/> & <https://www.bnpparibas-am.com/fr/mesure-de-lempreinte-carbone/>

Pour plus d'informations sur nos documents de développement durable, veuillez consulter la page web de BNPP AM : <https://www.bnpparibas-am.com/fr/documentation-sustainability/>



RISQUE

Niveau de risque et de rendement



Analyse de risque (sur 3 ans, mensuelle)

	Fonds
Volatilité	14,57
Tracking Error	5,18
Ratio d'information	-0,26
Ratio de Sharpe	0,27
Alpha	-0,79
Beta	0,94
R ²	0,88

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce Produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce Produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce Produit dans la classe de risque 4 sur 7, qui est une classe de risque moyenne.

L'investissement dans des instruments de type actions justifie la catégorie de risque. Ceux-ci sont sujets à d'importantes fluctuations de cours souvent amplifiées à court terme.

Attention au risque de change. Si la devise de votre compte est différente de celle de ce Produit, les sommes qui vous seront versées dépendront du taux de change entre les deux devises. Ce risque n'est pas pris en compte dans l'indicateur ci-dessus.

Autres risques matériellement pertinents pour le Produit mais non repris dans l'indicateur synthétique de risque :

- **Risque de liquidité**: ce risque résulte de la difficulté de vendre un titre à sa juste valeur et dans un délai raisonnable du fait d'un manque d'acheteurs.

Pour plus de détails concernant les risques, veuillez vous référer au prospectus.

Ce Produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

DÉTAILS

Commissions

Frais d'entrée max.	2,00%
Frais de sortie max.	0,00%
Frais courants réels (31.12.23)	1,47%
Commission de gestion max.	1,50%

Chiffres clés

VL	238,33
12M VL max. (12.06.24)	243,76
12M VL min. (27.10.23)	197,38
Actif du compartiment (EUR mn.)	1 617,35
Première VL	100,00
Périodicité de calcul de la VL	Journalière

Codes

Code ISIN	FR0010077412
Code Bloomberg	BNPAPSA FP

Caractéristiques

Forme juridique	FCP (Fonds commun de placement) BNP PARIBAS DEVELOPPEMENT HUMAIN de droit français
Durée d'investissement recommandée	5
Nombre de part minimum initial	0
Éligible au PEA	Oui
Indice de référence	80% MSCI EMU (EUR) NR + 20% MSCI Europe ex EMU (EUR) NR
Domiciliation	France
Date de première VL	11.04.2002
Gérant(s)	Anne FROIDEVAL
Société de gestion	BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT Europe
Gérant délégué	BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT UK Limited
Dépositaire	BNP PARIBAS
Devise de base	EUR
Exécution/Type de cours	VL + 1
Catégorie AMF	1 - Approche significativement engageante
Article SFDR	Article 8 - Promotion de caractéristiques environnementales ou sociales



GLOSSAIRE

Alpha

L'alpha est un indicateur utilisé pour mesurer la valeur ajoutée apportée par la gestion active par rapport à une exposition passive à un indice de référence. Un alpha positif exprime une surperformance, tandis qu'un alpha négatif est le signe d'une sous-performance. Une manière simple de calculer l'alpha est de comparer la performance d'un fonds et la performance de son indice de référence. La différence entre les deux représente l'alpha du fonds. Par exemple, un alpha de 0,50 signifie que le portefeuille a surperformé le marché (la performance de l'indice de référence ajustée de l'exposition du fonds au bêta) de 0,50 %.

Bêta

Le bêta mesure le risque de marché d'un portefeuille. Le marché est alors représenté par des indices boursiers (tels que le MSCI World) correspondant aux directives du portefeuille. Le bêta indique la sensibilité de la performance du portefeuille par rapport à la performance du marché. Par exemple, un bêta de 1,5 montre que le portefeuille enregistrera une performance de 1,5% quand le marché progressera de 1 %. D'un point de vue mathématique, il s'agit de la corrélation entre le portefeuille et le marché, multipliée par leurs ratios de volatilité respectifs.

R²

Le coefficient de corrélation (R²) mesure la force et l'orientation d'une relation linéaire entre la performance d'un fonds et celle de son indice de référence. Ce coefficient est compris entre -1 et 1 ; 1 correspond à une relation linéaire croissante parfaitement corrélée, -1 à une relation linéaire décroissante parfaitement corrélée, et 0 signale une absence de corrélation linéaire.

Ratio d'information

Le ratio d'information est un rendement corrigé du risque qui mesure le rapport entre la tracking error du portefeuille et son rendement relatif par rapport à l'indice de référence (appelé rendement actif).

Ratio de Sharpe

Mesure du rendement, corrigé du risque pris. Indique le rendement supplémentaire (au-dessus du taux sans risque) qui a été obtenu par unité de risque qui a été pris. Se calcule en divisant la différence entre le rendement obtenu et le taux sans risque par l'écart-type des rendements de l'investissement. Le 'ratio de Sharpe' indique si le rendement a été obtenu grâce à une bonne gestion ou en prenant des risques supplémentaires. Plus le ratio est élevé, plus le rapport risque-rendement peut être considéré comme positif.

Tracking Error

La tracking error mesure la volatilité du rendement relatif d'un portefeuille par rapport à son indice de référence.

Volatilité

La volatilité d'un actif est l'écart-type de son rendement. En tant que mesure de la dispersion, elle évalue l'incertitude des prix des actifs, qui est souvent assimilée à leur risque. La volatilité peut être calculée ex post (rétrospectivement) ou estimée ex ante (anticipativement).

Un glossaire des termes financiers employés dans ce document est disponible à l'adresse <http://www.bnpparibas-am.com>

DISCLAIMER

BNP Paribas Asset Management Europe est une société de gestion de portefeuille agréée par l'Autorité des marchés financiers sous le n° GP96002, constituée sous forme de société par actions simplifiée, ayant son siège social au 1, boulevard Haussmann 75009 Paris, France, RCS Paris 319 378 832, et son site web : www.bnpparibas-am.com.

Le présent document a été rédigé et est publié par la société de gestion de portefeuille.

Ce contenu vous est communiqué à titre purement informatif et ne constitue :

1. ni une offre de vente, ni une sollicitation d'achat, et ne doit en aucun cas servir de base ou être pris en compte pour quelque contrat ou engagement que ce soit ;
2. ni un conseil d'investissement.

Le présent document se réfère à un ou plusieurs instruments financiers agréés et réglementés dans leur juridiction de constitution.

Aucune action n'a été entreprise qui permettrait l'offre publique de souscription des instruments financiers dans toute autre juridiction, excepté suivant les indications de la version la plus récente du prospectus des instruments financiers ou sur le site web (rubrique « nos fonds »), dans laquelle une telle action serait requise, en particulier, aux États-Unis, pour les ressortissants américains (ce terme est défini par le règlement S du United States Securities Act de 1933). Avant de souscrire dans un pays dans lequel les instruments financiers sont enregistrés, les investisseurs devraient vérifier les contraintes ou restrictions légales potentielles relatives à la souscription, l'achat, la possession ou la vente des instruments financiers en question. Il est conseillé aux investisseurs qui envisagent de souscrire des instruments financiers de lire attentivement la version la plus récente du prospectus et du document d'information clé (DIC) et de consulter les rapports financiers les plus récents des instruments financiers en question lorsque ceux-ci sont déjà disponibles.

Ces documents sont disponibles dans la langue du pays dans lequel l'organisme de placement collectif/instrument financier est autorisé à la commercialisation et /ou en anglais le cas échéant, sur le site suivant, rubrique « nos fonds » : www.bnpparibas-am.com.

Les opinions exprimées dans le présent document constituent le jugement de la société de gestion de portefeuille à la date de publication du document et sont susceptibles d'être modifiées sans préavis. La société de gestion de portefeuille n'a pas l'obligation de les tenir à jour ni de les modifier. Il est recommandé aux investisseurs de consulter leurs propres conseillers juridiques et fiscaux en fonction des considérations légales, fiscales, domiciliaires et comptables qui leur sont applicables avant d'investir dans les instruments financiers afin de déterminer eux-mêmes l'adéquation et les conséquences de leur investissement, pour autant que ceux-ci soient autorisés. À noter que différents types d'investissements, mentionnés le cas échéant dans le présent document, impliquent des degrés de risque variables et qu'aucune garantie ne peut être donnée quant à l'adéquation, la pertinence ou la rentabilité d'un investissement spécifique pour le portefeuille d'un client ou futur client.

Compte tenu des risques économiques et de marché, aucune garantie ne peut être donnée quant à la réalisation par les instruments financiers de leurs objectifs d'investissement. Les performances peuvent varier notamment en fonction des objectifs ou des stratégies d'investissement des instruments financiers et des conditions économiques et de marché importantes, notamment les taux d'intérêt. Les différentes stratégies appliquées aux instruments financiers peuvent avoir un impact significatif sur les résultats présentés dans ce document. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures et la valeur des investissements dans les instruments financiers est susceptible par nature de varier à la hausse comme à la



baisse. Il se peut que les investisseurs ne récupèrent pas leur investissement initial.

Les données de performance, éventuellement présentées dans ce document, ne prennent en compte ni les commissions et frais contractés à l'émission ou au rachat de parts ni les taxes.

Vous pouvez obtenir, en cliquant ici : www.bnpparibas-am.fr/investisseur-professionnel/synthese-des-droits-des-investisseurs /un résumé des droits des investisseurs en français. BNP Paribas Asset Management Europe peut décider de cesser la commercialisation des instruments financiers, dans les hypothèses visées par la réglementation applicable.

« L'investisseur durable d'un monde qui change » reflète l'objectif de BNP Paribas Asset Management Europe d'inscrire le développement durable dans le cadre de ses activités, sans pour autant que tous les produits gérés par BNP Paribas Asset Management Europe ne relèvent de l'article 8, ayant une proportion minimale d'investissements durables, ou de l'article 9 du Règlement Européen 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (SFDR). Vous trouverez plus d'information sous le lien www.bnpparibas-am.com/en/sustainability

